

JUDO CLUB MOSAN

Reprise des cours saison 2018 / 2019 le mercredi 05 Septembre 2018

1. Horaire des cours :

!!! Changement !!!

<u>Mercredi</u>	de 17.30 à 18.30 Hr	→	de 6 à 8 ans
	de 18.30 à 19.30 Hr	→	de 9 à 13 ans
	de 19.30 à 21.00 Hr	→	+ 14 ans et adultes
<u>Vendredi</u>	de 17.30 à 18.30 Hr	→	de 6 à 8 ans
	de 18.30 à 19.30 Hr	→	de 9 à 13 ans
	de 19.30 à 21.00 Hr	→	+ 14 ans et adultes
<u>Samedi</u>	de 10.00 à 11.30 Hr	→	Cours pour étudier ouvert à tous les judokas/judokates de tout âge. <i>Cours les 2^e et 4^e samedi du mois</i>

2. Ce que ça coûte :

1. Cotisation annuelle de 200 € payable par année.

Réductions spéciales :

- Cotisation annuelle réduite à 160 € si elle est payée avant le 15 octobre 2018
- Le troisième membre de la même famille vivant sous le même toit, bénéficie d'une réduction de 50 % sur le montant de la cotisation.
- Le quatrième membre de la même famille vivant sous le même toit ne paie pas de cotisation.

2. Licence assurance : **45 €** (déterminé par la Fédération) **A PAYER EN DEBUT DE SAISON !**
3. **25 €** pour 1 mois à l'essai (déduit de la cotisation annuelle)

3. Comment devenir judoka :

Le futur « élève » participe au 1^{er} cours gratuit et s'inscrit ensuite soit pour le mois à l'essai soit pour l'année. L'inscription est effective lorsque TOUS les documents sont remplis et rentrés, et que la cotisation et la licence sont payées !

4. Assurances :

L'élève est couvert par l'assurance du club lors du cours gratuit et du mois à l'essai. A la fin de ceux-ci l'élève doit ABSOLUMENT être inscrit à la Fédération afin d'être en ordre avec la réglementation en vigueur !

5. Avis aux parents :

- Le judoka doit être présent au vestiaire 10 minutes avant le début de la séance.
- Par sécurité les enfants sont déposés et repris dans la salle de sport, pas sur le parking.
- **Le covoiturage pour les cours ou compétitions est sous la responsabilité des parents et non du club.**

En cas de non-respect des directives ci-dessus, le comité et le professeur se verront dans l'obligation de ne pas/plus accepter l'élève au cours.

Paiements licence et cotisation (uniquement via le compte, pas de liquide !)

ASBL JUDO CLUB MOSAN (JCM) Compte : BE03 0682 0752 7584

Communication : Nom et prénom du judoka

Tout autre renseignement utile sur notre site : www.judoclubmosan.be

Le Comité et le Professeur

Président : Laël Auspert
Secrétaire : Myriam Maloteau 081/462447

Trésorier : Pierre Auspert 0472/127914
Moniteur : Pierre Auspert